

Inauguration composteur partagé : Bailleval



Un premier composteur partagé inauguré à Bailleval

Le vendredi 25 avril 2025, la commune de Bailleval et la Vallée dorée ont inauguré le tout premier composteur public partagé du territoire, installé dans le parc Gérard-Humbert.

Un projet à la fois écologique et pédagogique

Ce nouvel équipement permet aux habitants de déposer leurs biodéchets (épluchures, marc de café, restes alimentaires...) afin de réduire la quantité de déchets ménagers.

Situé dans un espace vert fréquenté par les familles, il a aussi pour vocation de sensibiliser le public au tri et au compostage. Les plus jeunes peuvent ainsi découvrir cette pratique utile et naturelle en pleine promenade.

Un engagement de longue date

La mise en place de ce composteur s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 13 ans par la collectivité en faveur du compostage domestique. Plus de 1500 composteurs individuels ont déjà été distribués à tarifs préférentiels sur le territoire.

Aujourd'hui, avec l'entrée en vigueur du tri obligatoire des biodéchets au 1er janvier 2024 (loi AGEC), le compostage partagé devient une solution complémentaire pour les habitants qui ne disposent pas de jardin ou qui souhaitent participer à une démarche collective.

Un projet soutenu et accompagné

Ce premier site a été financé grâce à un appel à projets de l'ADEME, en partenariat avec la communauté de communes. Pour accompagner ce déploiement, Benjamin Martageix a récemment rejoint les services comme référent à la transition écologique. Il est chargé de développer le compostage individuel et partagé, tout en menant des actions de sensibilisation dans les communes, les écoles et auprès des habitants.

D'autres sites seront prochainement installés dans les communes de Rantigny et Liancourt. D'autres implantations sont à l'étude.

Publié le 05/05/2025